

Circuit des 11 mares en Forêt de Fontainebleau

Une randonnée proposée par Fontainebleau Memento



Découvrez onze mares en parcourant de nombreux lieux emblématiques de la Forêt de Fontainebleau : Gros Fouteau, Hauteurs de la Vallée de la Solle, Mare aux ligueurs, aux Bouleaux, Fontaine Sanguinède, Croix du Gand Veneur, Chaos d'Apremont, Mare aux Sangliers, Rocher Cuvier Chatillon, Mare aux Canards, à Dagneau, à Piat, Longues vallées, Rocher Canon, Mare aux Evées, aux Cerfs, Plaine de Bois-le-Roi, de Samois, Mare du Marchais, Samois-sur-Seine, Île du Berceau, la Tour Denecourt.

Durée :	9h05	Difficulté :	Très difficile
Distance :	29.65km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	218m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	225m	Région :	Forêt de Fontainebleau
Point haut :	155m	Commune :	Fontainebleau (77300)
Point bas :	44m		

Description

Départ à l'entrée du Cimetière de Fontainebleau (parking).

(D) Se diriger vers le Carrefour du Mont Pierreux, en haut du Parking, en longeant le cimetière.

(1) Emprunter sur la gauche la Route Louis Philippe et la suivre jusqu'au carrefour du même nom.

(2) Prendre à droite la Route du Gros Fouteau. Vous êtes alors en Réserve Biologique intégrale, ne pas s'écarter de la route. Au Carrefour du Gros Fouteau, prendre à gauche la Route de Notre-Dame de Bon Secours.

(3) À l'intersection, prendre à gauche la Route de la Reine. Observer sur la gauche une première mare.

(4) Au Carrefour des Ligueurs, emprunter sur la droite le sentier Denecourt 4-5 balisé en Bleu. Bien suivre le balisage et noter les repères figurés par une lettre majuscule ou une étoile sur les rochers. Découvrir tour à tour une seconde mare sur la droite, la Roche Perceval (J), la Fontaine Sanguinède, le Bénitier (*) et la Mare aux Ligueurs.

(5) Continuer et, tout de suite après un banc, quitter le sentier Bleu en empruntant une sente sur la gauche pour arriver à la Mare aux Bouleaux. Revenir sur le sentier Bleu et le suivre Ouest puis Nord-Ouest.

(6) Au croisement, prendre à gauche la Route des Accords et poursuivre jusqu'au Carrefour du Grand Veneur (croix).

(7) Traverser **prudemment** la D607 et prendre en face sur sa voie de droite la Route Ronde (D301).

(8) À l'intersection, prendre à droite la Route du Rapin et noter une cinquième mare. Poursuivre jusqu'au croisement. Suivre en face la Route du Milan sur environ 300m.

(9) Emprunter en montant sur la droite le Sentier Bleu n°6 (être vigilant pour ne pas manquer le départ). Découvrir tour à tour un gouffre signalé d'un "Danger" et la Mare aux Sangliers. Continuer sur le sentier Bleu (bien suivre le balisage).

(10) Quitter le sentier Bleu à la première intersection en empruntant un chemin sur la droite. Au croisement suivant, prendre en face légèrement à droite la Route du Chaos d'Apremont. Emprunter à son croisement la Route de Barbizon à Fontainebleau sur la gauche. Poursuivre longuement ce

Points de passages

- D Cimetière de Fontainebleau**
N 48.41132° / E 2.694423° - alt. 95m - km 0
- 1 Carrefour du Mont Pierreux**
N 48.412431° / E 2.692234° - alt. 109m - km 0.2
- 2 Carrefour Louis Philippe**
N 48.416533° / E 2.679778° - alt. 147m - km 1.41
- 3 Route de la Reine**
N 48.426743° / E 2.672772° - alt. 148m - km 2.7
- 4 Carrefour des Ligueurs**
N 48.428138° / E 2.666592° - alt. 142m - km 3.18
- 5 Mare des Ligueurs**
N 48.43016° / E 2.667365° - alt. 138m - km 3.57
- 6 Route des Accords**
N 48.430601° / E 2.665905° - alt. 146m - km 3.72
- 7 Croix du Grand Veneur**
N 48.430345° / E 2.661786° - alt. 142m - km 4.03
- 8 Route du Rapin**
N 48.429192° / E 2.660777° - alt. 141m - km 4.22
- 9 Sentier Bleu n°6**
N 48.430188° / E 2.654104° - alt. 121m - km 4.75
- 10 Quitter le sentier Bleu**
N 48.432096° / E 2.65434° - alt. 134m - km 5.11
- 11 Carrefour de Clair Bois**
N 48.438887° / E 2.642635° - alt. 95m - km 6.5
- 12 Carrefour de l'Épine - Parking**
N 48.446147° / E 2.637839° - alt. 91m - km 7.4
- 13 Route du Cuvier Châtillon**
N 48.443784° / E 2.651657° - alt. 101m - km 8.47
- 14 Mare aux Canards**
N 48.444652° / E 2.656614° - alt. 134m - km 9.04
- 15 Quitter le sentier Bleu**
N 48.443627° / E 2.65994° - alt. 134m - km 9.48

chemin jusqu'au Carrefour de Clair Bois.

(11) Prendre la Route de Clair Bois sur la droite (3ème à droite) jusqu'à la D607, puis emprunter le passage souterrain pour la traverser.

(12) Au parking du Carrefour de l'Épine, prendre le sentier Bleu n°5 sur la droite par la Route Mory de Neufieux. Cheminer à l'Est jusqu'à la Route du Cuvier Châtillon.

(13) Suivre cette route à gauche et passer au Rocher la Merveille. Quitter le sentier Bleu en continuant sur la Route de Cuvier Châtillon pour rejoindre quelques dizaine de mètres plus loin une autre portion du sentier Bleu montant sur la droite. Suivre le balisage et découvrir tour à tour l'Observatoire des Francs-Tireurs (L), la Niche de Bleau (M) et la Mare aux Canards.

(14) Continuer sur le sentier Bleu et découvrir le Belvédère de Balzac (N), le Belvédère de Flaubert (P), l'Observatoire du Sud (Q), le Passage de Masséna (R), et la Girafe (S).

(15) Emprunter aussitôt le sentier montant sur la gauche et aboutir à la sixième mare de cette randonnée. Continuer par une sente qui se prolonge jusqu'à la Mare à Dagneau. Emprunter le sentier sur la droite jusqu'au carrefour.

(16) Emprunter la Route de la Mare à Piat sur la droite, jusqu'à la Mare à Piat que vous pouvez contourner sur la droite. Rejoindre la Route Tournante du Cuvier Châtillon et la suivre à gauche jusqu'au carrefour précédent.

(16) Poursuivre à peu près en face (Nord-Ouest) sur la Route Tournante du Cuvier Châtillon (2ème à droite). Au croisement suivant, obliquer à gauche (Ouest-Nord-Ouest).

(17) À l'intersection suivante, prendre à droite (Nord) la Route des Monts de Faÿ. Suivre longuement le GR®1 (balisage Rouge et Blanc) : traverser les routes du Clocher et du Vallon et aboutir à un carrefour avec la Route des Longues Vallées.

(18) Continuer en face (laisser le GR® partir à droite). Traverser la Route du Serpolet, celle du Rocher Canon, puis celle du Lancer. Continuer sur la Route de Dammarie sur le TMF (Tour du Massif de Fontainebleau, balisage Vert et Blanc).

(19) Prendre la 2ème à droite, la Route Tournante de la Mare aux Évées. Prendre ensuite le 1er chemin à gauche et le suivre jusqu'à la mare. Contourner la mare par la droite jusqu'au 2ème chemin sur la droite.

(20) Emprunter le chemin à droite jusqu'à la Route de la Table du Roi. Suivre celle-ci sur la droite (Sud) et croiser quelques chemins. Au carrefour, prendre la 2ème à gauche, la Route du Marchais Artois. Traverser la D142 et, environ 200m plus loin, emprunter une sente sur la gauche (être vigilant pour repérer ce départ) et atteindre la Mare aux Cerfs.

(21) Continuer puis à droite dans la Route des Vieux Rayons. Au Carrefour des Vieux Rayons, prendre la 3ème à gauche, la Route du Marchais Artois. Suivre ce chemin jusqu'au bout, virer à gauche et traverser la D606 (**prudence**).

(22) De l'autre côté, prendre le chemin de droite, la Route de Chailly à Samois. Aller tout droit, passer le Carrefour des Ventes Bouchard et, plus loin, traverser la D138. Continuer tout droit, toujours Route de Chailly à Samois.

(23) Au bout, suivre à droite la voie de chemin de fer jusqu'à un passage sur la gauche afin de la traverser sous un pont. Poursuivre sur la D116 jusqu'au croisement de la Route de Chailly à Samois que vous emprunterez sur la droite. Après avoir croisé la Route du Champignon, aller à droite jusqu'à la Mare du Marchais, dernière mare de notre randonnée. La contourner sur la droite puis reprendre à droite la Route de Chailly à Samois jusqu'à la D137.

(24) Poursuivre en face (Est) sur la D137 jusqu'à Samois-sur-Seine. Emprunter la Rue de la Libération, la Rue de Courbuisson à gauche, la Rue du Coin Muzard à droite puis la Rue Victor Chevin à droite. Prendre ensuite la Rue Gambetta à gauche, la Rue

- **16 Carrefour**
N 48.445222° / E 2.661603° - alt. 142m - km 9.81
- **17 Route des Monts de Faÿ**
N 48.447712° / E 2.658739° - alt. 139m - km 10.67
- **18 Carrefour**
N 48.459681° / E 2.661292° - alt. 102m - km 12.02
- **19 Carrefour - Route du Marchais d'Artois**
N 48.473581° / E 2.656743° - alt. 85m - km 13.68
- **20 Mare aux Évées**
N 48.475715° / E 2.659254° - alt. 88m - km 14.1
- **21 Mare aux Cerfs**
N 48.46708° / E 2.6723° - alt. 85m - km 15.7
- **22 Route D606**
N 48.460705° / E 2.683243° - alt. 91m - km 16.93
- **23 Voie ferrée**
N 48.455568° / E 2.719389° - alt. 95m - km 19.66
- **24 Route D137**
N 48.453675° / E 2.732596° - alt. 97m - km 21.1
- **25 Passerelle - Seine (fleuve)**
N 48.450374° / E 2.75753° - alt. 46m - km 23.13
- **26 Intersection en épingle - Seine (fleuve)**
N 48.436068° / E 2.744655° - alt. 56m - km 25.02
- **27 Stèle Katherine Mansfield**
N 48.432538° / E 2.733025° - alt. 107m - km 26.7
- **28 Tour Denecourt**
N 48.434061° / E 2.72648° - alt. 126m - km 27.3
- **29 Carrefour de la Tour Denecourt**
N 48.431698° / E 2.725783° - alt. 118m - km 27.82
- **A - Gare de Fontainebleau-Avon**
N 48.416739° / E 2.725826° - alt. 82m - km 29.65

Fouquet à gauche, la Rue du Bas Samois à droite et rejoindre la Seine.

(25) Emprunter la passerelle sur la droite. Traverser l'Île du Berceau, puis longer le Quai Franklin Roosevelt et le Quai des Plâtreries.

(26) À une intersection en épingle, emprunter la route montante sur la droite. Guetter sur la gauche le sentier balisé GR® 2 ainsi que le sentier bleu 13-15 Denecourt pour l'emprunter. À une fourche, prendre à droite le sentier Bleu n°13-15 (laisser le GR® 2 partir tout droit). Rejoindre la D137 et D138 tout en restant sur le sentier Bleu n°13-15, traverser la voie ferrée et poursuivre sur la gauche le sentier Bleu n°13-15.

(27) Après la stèle en hommage à Katherine Mansfield, continuer sur le sentier Bleu bientôt rejoint par le GR® 1, et rejoindre la Tour Denecourt.

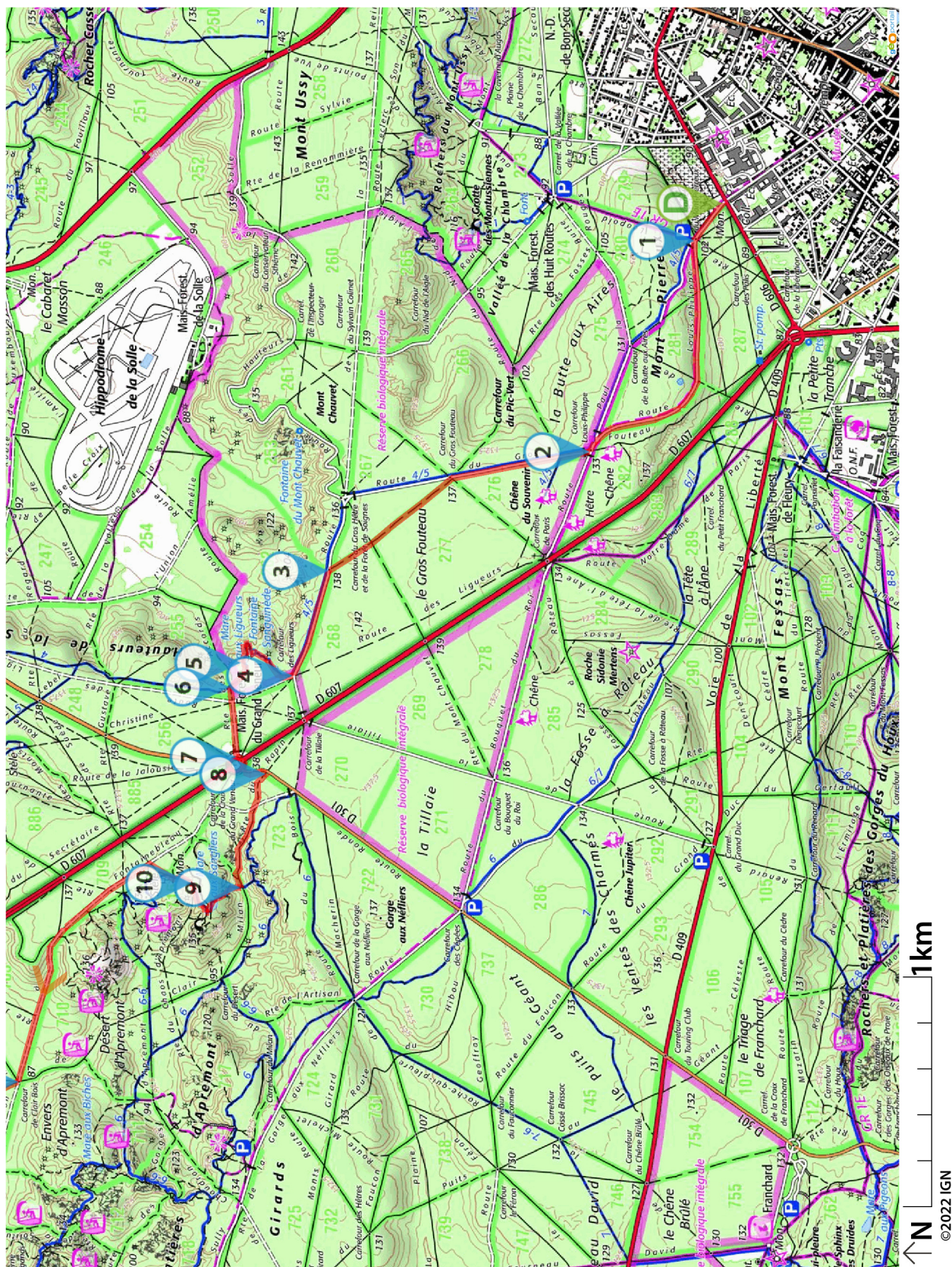
(28) Poursuivre sur la gauche en suivant le sentier balisé GR® 1, orientation Ouest, puis effectuer un arc de cercle vers la gauche.

(29) Au Carrefour de la Tour Denecourt, prendre la Route de la Tour Denecourt sur la droite et rejoindre avec un grand sourire la voie ferrée puis, sur la droite, la gare de Fontainebleau-Avon (A).

Informations pratiques

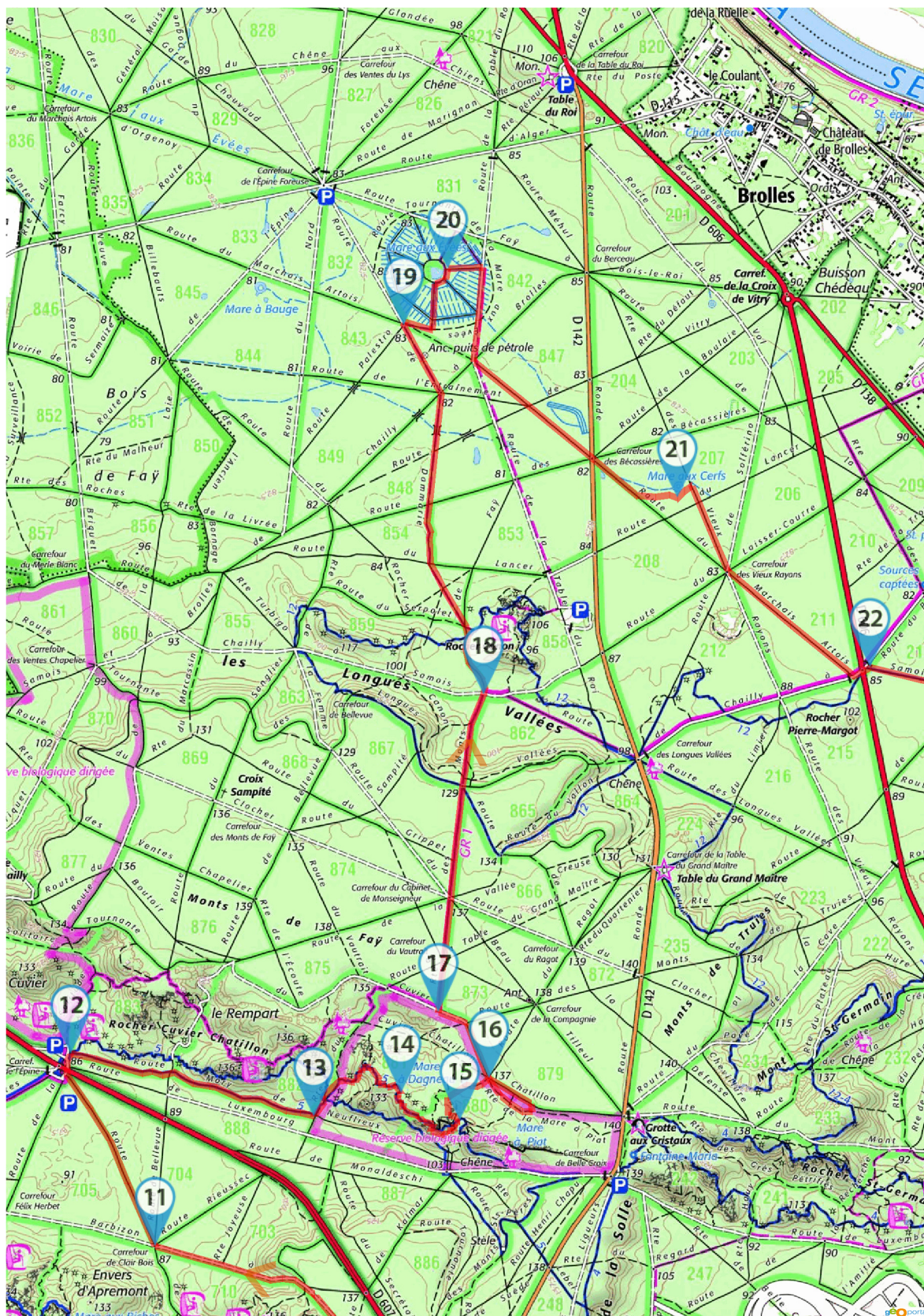
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-11-mares-en-foret-de-fontain/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

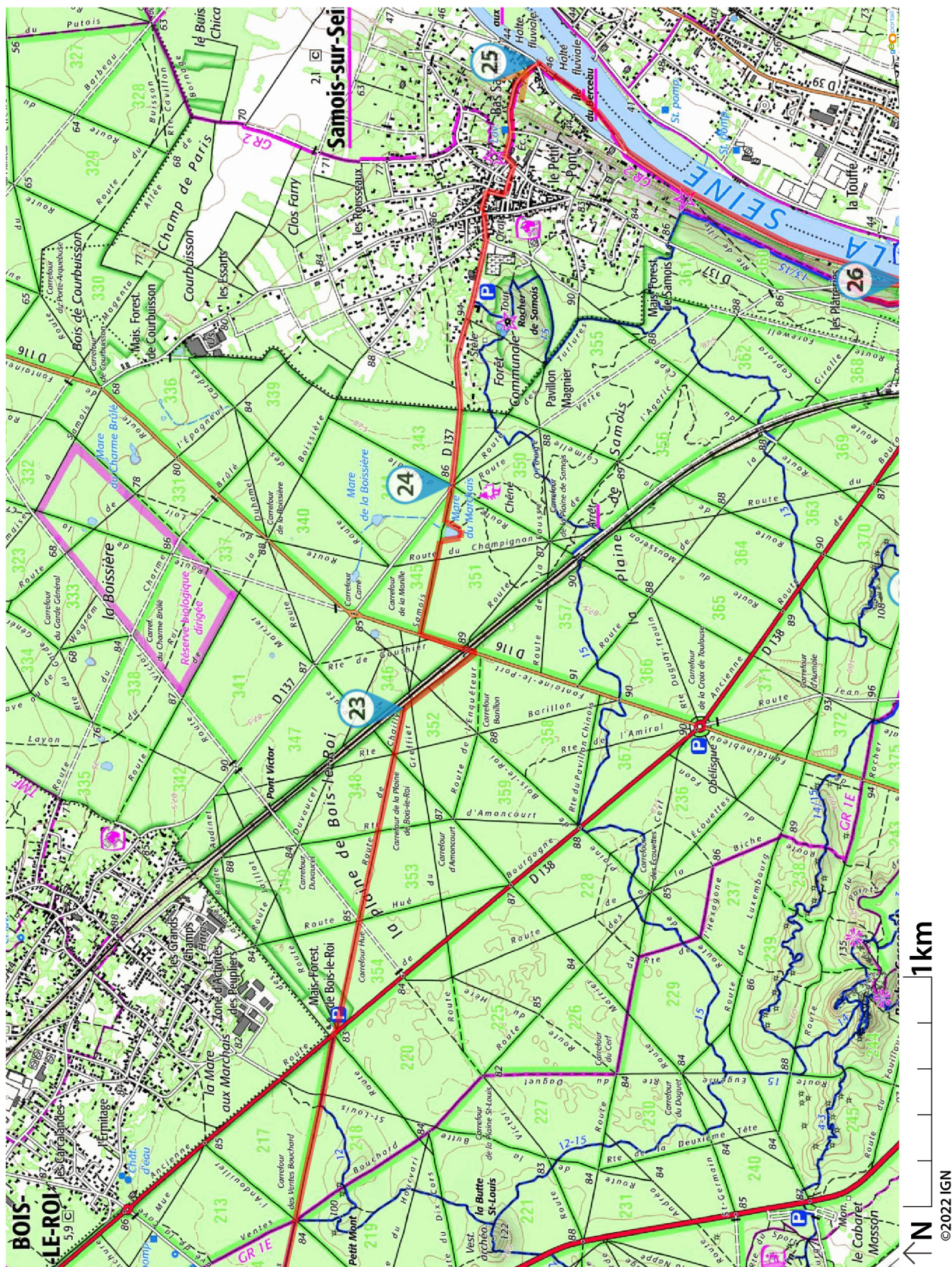
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2022 IGN

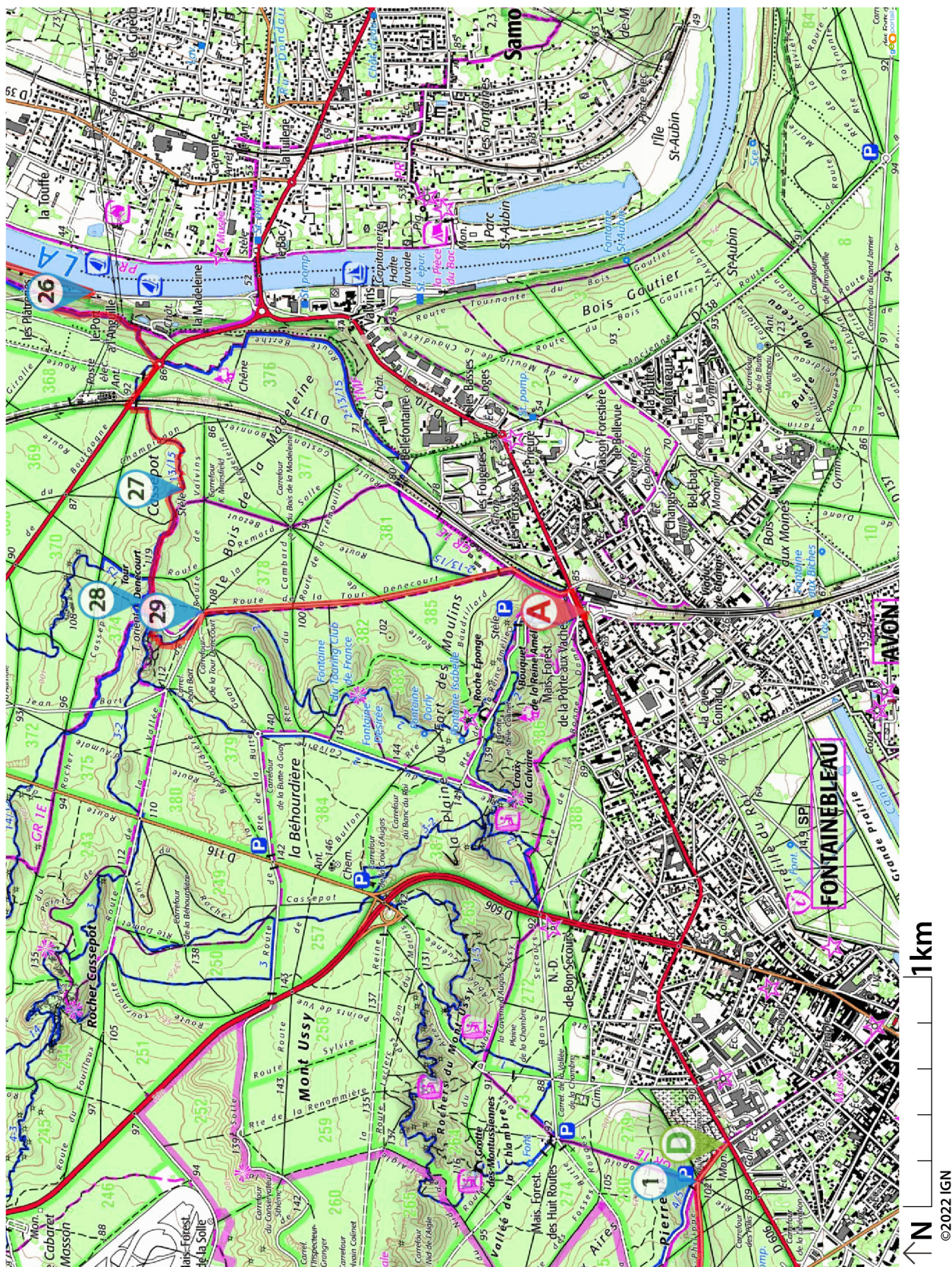
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



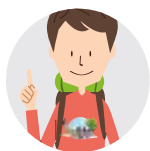
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

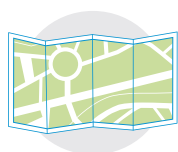
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



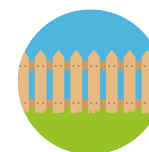
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



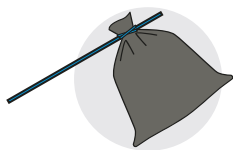
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.